

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue lundi le 4 mars 2019, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire suppléant M. Jérôme Dionne.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel
M. Benoit Lussier
M. Alexis Beaupré
M. Éric De Courval
M. François Therrien

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est absent : M. Marc-André Gosselin, maire

M. Jérôme Dionne constate le quorum, demande la minute de silence et ouvre la séance.

2019-03-21

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Éric De Courval, d'adopter l'ordre du jour qui demeure ouvert. *Adopté.*

2019-03-22

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019 tel que déposé et présenté. *Adopté.*

AFFAIRES DECOULANT DES DERNIERS PROCES-VERBAUX

2019-03-23

Choix de menu pour la soirée des bénévoles du 9 mai 2019

Considérant les deux choix de menu reçus, il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par M. Éric De Courval d'opter pour le menu sans fruits de mer à cause des allergies fréquentes à ce type de mets.

- Pour le terrain dans le parc industriel qui sera vendu à Gaty inc. les membres du conseil sont informés que le cadastre a été demandé à M. Reynald Prince qui procédera au piquetage dès que l'état du terrain le permettra, normalement, dans les prochaines semaines. Par la suite, nous pourrons signer l'acte de vente du terrain avec le promoteur et il pourra précéder au début de la construction dès cet été.
- La directrice générale répond à une interrogation des conseillers du mois dernier, à savoir si le service animalier de Nicolet avait en sa possession un détecteur de puces électroniques. C'est le cas, il possède cet outil permettant d'identifier un animal.
- La directrice générale informe le conseil que la facture supplémentaire payée par la municipalité pour le bris de la barrière du passage à niveau ne sera pas remboursée par le MTQ comme c'est le cas des factures d'entretien.
- Le suivi a été fait sur les permis de déboisement émis sur le territoire de la municipalité. Une adresse a été donnée à la directrice générale afin de faire la vérification de la validité du déboisement ayant eu lieu à cet endroit.

Ratification des comptes payés en février 2019

	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
AD	Hydro-Québec	Luminaires du 1 ^e au 31 janvier	365,43 \$
AD	Hydro-Québec	Électricité Chalet des Loisirs	566,49 \$
AD	Hydro-Québec	Électricité bureau	667,31 \$
AD	Hydro-Québec	Électricité garage	257,54 \$
AD	Visa	Google apps (37,50 \$) E-Box (45,94 \$) Void.ms (47,02 \$)	130,46 \$
AD	Cogeco	Internet du 1 ^e au 31 février	76,98 \$

2019-03-24

Autorisation pour la ratification des comptes payés en février 2019

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Alexis Beaupré, que les comptes payés durant le mois de février 2019, soient approuvés et ratifiés par le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière. *Adopté.*

COMPTES DU MOIS DE MARS 2019

CHÈQUE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
AD	SAAQ	Immatriculation du tracteur	292,17 \$
5980	Marco Leblanc Consultant	Formation premier répondants	174,72 \$
5981	Grengo	Location photocopieur du 12-03 au 12-04-2019	115,26 \$
5982	Buropro	Papeterie	78,46 \$
5983	Revenu Québec	Avis de cotisation 0366771	137,96 \$
5984	ADMQ	Inscription au congrès 2019	619,72 \$
5985	SC Poste	Achat de timbres	227,35 \$
5986	Canadien National	Entretien passage à niveau du 01- 02 au 28-02	279,00 \$
5987	Équipement Robert Lamothe	Déneigement versement de mars	4 691,81 \$
5988	RIGIDBNY	Collecte de mars	2 165,63 \$
5989	Martine Lebeau	Salaire du 27-01 au 09-02 et du 10-02 au 23-02	2 363,64 \$
5990	Petite caisse	Papeterie, réception, dépense repas, entretien bureau, timbres	78,00 \$
5991	Gabriel Labarre	Déneigement des trottoirs	39,00 \$
5992	Megaburo	Lecture compteur noir du 12-01 au 12-02 (45,29 \$) Lecture compteur couleur (38,12\$)	83,41 \$
5993	Lemteck	Réparation luminaire #27	156,37 \$

2019-03-25

Autorisation de dépense pour le paiement des comptes du mois de mars 2019

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par Mme Gaétane Trudel, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve et autorise le paiement des comptes du mois de mars 2019, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière. *Adopté.*

INFORMATIONS & COMITES

- Mme Gaétane Trudel demande aux membres du conseil d'être présents à la conférence sur le jardinage écoresponsable qui aura lieu samedi le 23 mars à l'école. Cette conférence est donnée par M. Serge Fortier. Elle explique aussi que les élèves seront rencontrés le 11 mars pour les informer du projet du jardin école
- Pour la RIGIDBNY, Mme Gaétane Trudel nous informe qu'une vérification sera faite auprès des municipalités pour le nombre de bacs déclarés. Il y aura aussi vérification de leur assurance. Le Projet pilote de Trimécano a été reconduit. Elle fera la vérification auprès de la Régie pour en savoir plus sur la promotion d'achat de bacs dont ils ont brièvement parlé. Nous apprenons aussi que Buro en Gros fera la collecte de stylos pour qu'ils soient recyclés.

- M. Éric De Courval informe le conseil qu'un couple est intéressé par l'acquisition d'un terrain appartenant au CDÉ. Une demande écrite ainsi qu'un dépôt de 500 \$ leur sera demandé. Le comité se réunira alors pour entériner la donation du terrain.
- M. Benoit Lussier a été passer une journée complète avec la Sûreté du Québec. Cette activité avait pour but de faire connaître aux élus les tâches et le rôle des membres de la SQ. Il nous fait part qu'il a adoré sa journée et trouve que les policiers sont très bien formés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question de la part du public

VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES

Un avis de motion est donné par M. Éric De Courval qu'à une prochaine séance du conseil municipal le règlement no 102-2009 relatif à l'entretien des cours d'eau sera abrogé.

2019-03-26

Droit de passage pour la randonnée de vélos du Festival du Blé d'inde de Saint-Célestin

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Alexis Beaupré de permettre le passage des vélos pour le Festival du Blé d'inde de Saint-Célestin qui aura lieu le 27 juillet 2019. *Adopté*

AFFAIRE NOUVELLES

2019-03-27

Dépôt et adoption du rapport financier annuel de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode

M. Éric De Courval appuyé par M. Alexis Beaupré, proposent que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve le rapport financier déposé par la Régie Intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode confirmant un excédent de fonctionnement de 45 356 \$ et d'un excédent accumulé de 605 239 \$ pour cette fin d'année fiscale. *Adopté*

2019-03-28

Approbation du règlement d'emprunt no 07-2019 de la RISI le Bulstrode

M. Alexis Beaupré, appuyé par Mme Gaétane Trudel proposent que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve le règlement d'emprunt n° 07-2019 de la RISI de Bulstrode décrétant une dépense de 469 819 \$ et un emprunt de 469 819 \$ pour l'acquisition d'un camion pompe. *Adopté*

2019-03-29

Approbation du projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques de la MRC de Nicolet-Yamaska a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 27 avril 2012 et est entré en vigueur le 21 juin 2012;

CONSIDÉRANT que le schéma doit être révisé en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4);

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska a soumis à toutes les municipalités présentes sur son territoire un projet se schéma révisé faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 15 de la loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis sur les propositions contenues au projet de schéma révisé;

Considérant qu'en vertu de l'article 16 de la loi précitée, les municipalités doivent adopter une résolution afin de signifier leur acceptation du plan de mise en œuvre du projet de schéma révisé ainsi que leur engagement à la respecter et à le réaliser;

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. François Therrien et résolu :

Que la municipalité d'Aston-Jonction donne un avis favorable aux propositions contenues dans le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC de Nicolet-Yamaska et s'engage à respecter et à réaliser le plan de mise en œuvre applicable à son territoire.

2019-03-30

Approbation de la mise à jour du rapport d'activités du plan de mise en œuvre (PMO) en sécurité civile pour l'année 6

Il est proposé par M. François Therrien, appuyé par M. Éric De Courval, que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction adopte la mise à jour du rapport d'activités du plan de mise en œuvre (PMO) en sécurité incendie pour l'année 6 complétée, signée par Mme Martine Lebeau, directrice générale et déposée à la MRC de Nicolet-Yamaska. *Adopté*

- Pour l'offre de l'Association forestière du sud du Québec de donner des arbres à la municipalité, M. Éric De Courval s'est dit prêt à s'occuper de la distribution de ces arbres si notre demande est acceptée. Il regardera les espèces disponibles et remplira la demande en ligne.
- La directrice générale informe le conseil de la réception de la subvention du député au montant de 12 000 \$ ainsi de de celle pour les mesures d'urgence incluant la bonification pour action commune, aussi au montant de 12 000 \$
- Il a été demandé à la directrice générale de donner suite au courriel reçu le 17 janvier de Transport Canada d'essayer d'avoir une rencontre à la fin d'avril pour le transport des produits dangereux.

CORRESPONDANCE

- Offre de service de Services d'Arbres de la Sablonnière inc.
- Offre de service de Service d'aide-conseil en rénovation patrimonial (SARP)
- Invitation pour l'activité-bénéfice de la Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2019-03-24 et 2019-03-25, inscrites au présent procès-verbal.

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

2019-03-31

Clôture de la séance

M. Benoit Lussier propose la levée de la séance à vingt et une heures vingt minutes (21 h 20).

Jérôme Dionne
Maire suppléant

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière
